

## SOCIÉTÉ COMMERCIALE FRANÇAISE AU MAROC

S. A., 7 février 1912.

### *Herbert Ernest KAHN, fondateur*

Né à Paris X<sup>e</sup>, le 23 déc. 1866

Fils d'Isaac Kahn et d'Adélaïde Kahn.

Frère de Thérèse Kahn, mariée à Jean Trarieux. Dont Marie-Louise Trarieux, mariée à Paris VIII<sup>e</sup>, le 4 octobre 1901 Jacques Meyer-May (ci-dessous).

Marié à Paris VIII<sup>e</sup>, le 2 juillet 1907, avec Andrée Hélène Marx. Dont :

Béatrice Françoise (« Beatrix »)[M<sup>me</sup> Serge Landau],

Antoinette [M<sup>me</sup> Philippe de Gunzbourg]

et Marie Emma Juliette (« Mimi »)(Paris, 30 mars 1908-Paris XVI<sup>e</sup>, 13 février 1926)

---

Bachelier ès lettres

Chef de la maison Kahn & Kahn, à Paris, avec succursales à Lyon, Londres, Hambourg, Bombay, Delhi, Calcutta.

Administrateur de l'Institut commercial de Paris.

Secrétaire de la chambre syndicale du commerce et de l'industrie parisiens des soieries et rubans

Secrétaire de la Chambre du commerce d'exportation.

Associé des Éts Gensbourger, textiles, à Colmar (déc. 1919)

Liquidation judiciaire de la S.N.C. Kahn & Kahn, Paris et Lyon (9 mars 1931), concordat (mai 1932).

---

Chevalier de la Légion d'honneur du 11 oct. 1906.

Décédé avant le 9 mars 1931.

Paul Samuel MEYER-MAY, administrateur

Né à Milan, le 6 déc. 1868.

Fils de Jacques Meyer et de Cécile Jeanne May.

Frère d'Albert Meyer-May (1870-1920), polytechnicien, directeur de la Société industrielle des téléphones, chevalier de la Légion d'honneur.

Marié à Paris VIII<sup>e</sup>, le 18 mars 1895, avec Yvonne Dreyfus. Dont :

— Jacques (1896-1975), marié en 1924 avec Juliette Trarieux, nièce d'Herbert Kahn (ci-dessus) : chirurgien professeur à l'École de médecine de Hanoï et directeur de l'hôpital René Robin de Bach-Mai (1935), rallié à la France libre (août 1940). Voir encadré :

[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Faculte\\_medecine\\_Hanoi.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Faculte_medecine_Hanoi.pdf)

— Valentine (1898)[M<sup>me</sup> Robert Fernand Maroni].

Fondé de pouvoirs, puis liquidateur (janvier 1915) de la Banque Arthur Spitzer à Paris.

Scrutateur à l'assemblée de 1912 du Crédit foncier argentin.

Décédé à Paris, en 1944.

SOCIÉTÉ COMMERCIALE FRANÇAISE AU MAROC

Société anonyme au capital de un million de francs  
Siège social à Paris, 7, rue Drouot  
(La Loi, 3 mars 1912)

I

D'un acte reçu par M<sup>e</sup> Cottin, notaire à Paris, le sept février mil neuf cent douze, il a été extrait littéralement ce qui suit :

Article premier

Il est formé entre les souscripteurs et futurs propriétaires des actions ci-après créées et de celles qui pourront être créées par la suite, une Société anonyme qui sera régie par les présents statuts et par les lois en vigueur.

Article 2

La Société prend la dénomination de :

SOCIÉTÉ COMMERCIALE FRANÇAISE AU MAROC

Article 3

La Société a pour objet l'achat et la vente de toutes marchandises, d'importation et l'exportation, l'achat de terrains, de maisons, de mines de carrières, l'obtention ou l'exploitation de toutes concessions de travaux publics ou particuliers, chemins de fer, mines, entreprises de transport par terre ou par eau, la soumission à toutes adjudications, tant en France qu'à l'Étranger, et, notamment, au Maroc, et généralement toutes opérations financières, agricoles, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, d'agence, gérance et d'assurance, d'affrètement de toutes sortes se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus.

Premiers administrateurs

M. Herbert Kahn, négociant, demeurant à Paris, 7, rue Drouot.

M. Marius Porte <sup>1</sup>, fabricant, demeurant à Lyon, 16, rue Romain.

Et M. Paul Meyer-May, rentier, demeurant à Paris, 21, boulevard Beauséjour.

Et constaté l'acceptation desdites fonctions.

Commissaire

M. Victor Kling, expert-comptable à la Cour et au tribunal civil de la Seine, demeurant à Paris, rue Claude-Bernard, 75.

---

CONVOCATIONS

10 mars

(*L'Information financière*, 10 mars 1913)

Société commerciale française du Maroc, 3 h., ext., 7, rue Drouot.

---

MODIFICATIONS

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 23 juillet 1913)

Société commerciale française au Maroc. — Augmentation du capital. — Suivant décision de l'assemblée extraordinaire du 10 mars 1913, le capital a été porté de 2 millions à 3 millions de francs par l'émission de 4.000 actions de 250 fr. Les statuts ont été modifiés en conséquence. — *La Loi*, 17 juillet 1913.

---

CONVOCATIONS

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 29 juin 1915)

30 juin, 16 h. 12. — Société Commerciale française au Maroc. — Au siège social, 19, rue Le-Pelletier, Paris. — « Petites Affiches », 12 juin 1915.

---

CONVOCATIONS

Société commerciale française au Maroc

(*La Dépêche coloniale*, 23 juin 1916)

---

<sup>1</sup> *Marius*, Louis, François Porte (Le Moutaret, Isère, 4 avril 1861-Lyon, 1933) : fabricant de soieries à Lyon sous la raison sociale Porte et Chavassieux (usines à Saint-Rambert-en-Bugey et Lyon-Croix-Rousse), puis Porte, Gacon et Descostes (1920). Administrateur de la Société commerciale française du Maroc (1912), de la Banque marocaine pour l'agriculture, le commerce et l'industrie et de la Société casablancaise de constructions économiques et de crédit mobilier (1919), de l'Alliance régionale du Sud-Est et de l'Alliance régionale de l'Est-Central (assurances)(1919-1920), de Lyon-Maroc, président des Éts J. Didier à Lyon (décolletage, vis, boulons, écrous), conseiller du commerce extérieur (1907-1922), officier de la Légion d'honneur (28 août 1924).

MM. les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle le jeudi 29 courant à trois heures de l'après-midi, au siège social, 19, rue Le-Pelletier, Paris.

Ordre du jour :

- 1° Rapport du conseil d'administration ;
  - 2° Rapport du commissaire des comptes ;
  - 3° Approbation des comptes ;
  - 4° Nomination d'administrateurs ;
  - 5° Nomination de commissaires des comptes pour l'exercice 1916 ;
  - 5° Autorisations à donner aux administrateurs pour passer tous traités et marchés avec la Société.
- 

BANQUE NATIONALE FRANÇAISE DU COMMERCE EXTERIEUR  
(*L'Économiste européen*, 19 mars 1920)

Le conseil d'administration, nommé par l'assemblée, est ainsi composé :

.....  
Porte, Marius, fabricant de soieries, administrateur de la Société Commerciale française au Maroc ;

---

Société Commerciale Française au Maroc  
(*La Journée industrielle*, 10 avril 1921)

Lyon, 8 avril. — Cette société anonyme vient de transférer à Lyon, 6, rue Président-Carnot son siège social, fixé auparavant à Paris 19, rue Le-Pelletier. Cette société a pour objet l'achat, la vente, l'importation et l'exportation de toutes marchandises ; l'achat et la vente de terrains, immeubles, mines et carrières ; l'exploitation de toutes concessions de travaux et d'entreprises de transports en France et à l'étranger, en particulier au Maroc.

La société vient de porter son capital de 2 à 3 millions.

Les administrateurs actuels sont : MM. Kahn, fondateur, à Paris ; Porte, à Lyon. 16, rue Romarin ; Meyer-May, à Paris, 21, boulevard Beauséjour.

---

SOCIÉTÉ COMMERCIALE FRANÇAISE au MAROC  
(*France-Maroc*, mai 1921)

Le siège de cette société vient d'être transféré du 19, rue Le-Pelletier, à Paris, au 6, rue Président-Carnot, à Lyon.

---

Société Commerciale Française au Maroc  
(*La Journée industrielle*, 22 mai 1921)

Lyon, 20 mai. — Les bénéfices de l'exercice dont, il sera rendu compte à l'assemblée du 30 mai, s'élèvent à 17.949 francs.

---

## LE MARCHÉ DES COTONNADES AU MAROC

---

### CE QUE POURRAIENT FAIRE LES INDUSTRIELS FRANÇAIS (*La Journée industrielle*, 29 juin 1921)

[www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Marche\\_cotonnades\\_Maroc-1921.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Marche_cotonnades_Maroc-1921.pdf)

#### La liste des importateurs

.....  
5° À Marrakech : Compagnie Marocaine ; La Société Commerciale Française au Maroc ; MM. Cousinerv ; Nissim Coriat ; Meier Abitbol et Cie ; Judah Abitbol et Cie Abraham Corcos.

---

## ANNONCES FINANCIÈRES

---

### SOCIÉTÉ COMMERCIALE FRANÇAISE AU MAROC Anonyme au capital de 3.000.000 de francs (entièrement versés)

(*L'Information financière, économique et politique*, 13 mai 1922)

MM. les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ' ordinaire annuelle, le 31 mai courant, à 3 h. 1/2 de l'après-midi, au siège social. 6, rue Président-Carnot, à Lyon.

#### Ordre du jour :

- 1° Rapport du conseil d'administration ;
- 2° Rapport des commissaires aux comptes ;
- 3° Approbation des comptes et quitus aux administrateurs ;
- 4° Election d'un nouvel administrateur pour 3 ans en remplacement d'un administrateur démissionnaire ;
- 5° Nomination des commissaires aux comptes pour l'exercice 1922 et fixation de leur rétribution ;
- 6° Autorisation aux administrateurs de passer tous traités et marchés avec la Société, suivant l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867.

Conformément à l'article 35 des statuts, les actionnaires désirant assister à rassemblée doivent déposer leurs titres le cinquième jour au moins avant la date de l'assemblée au Crédit Commercial de France, à Lyon, 19, rue de la République, ou à son siège de Paris, 20, rue La-Fayette.

Les récépissés de. titres délivrés par les maisons de banque sont acceptés au même titre que les actions elles-mêmes.

---

### Société Commerciale Française au Maroc (*La Journée industrielle*, 4 juin 1922)

Lyon, 2 juin. — Cette société, au capital de 3 millions, a tenu son assemblée générale au siège social, 6, rue Carnot. Les comptes de l'exercice écoulé ne comportant pas de répartition, ont été approuvés.

M. Nesme <sup>2</sup> a été élu administrateur en remplacement de M. Kahn, démissionnaire.

---

AEC 1922/455 — Sté commerciale française au Maroc, 6, rue Président Carnot, LYON.

Capital. — Sté an., f. le 7 févr. 1912, 3 millions de fr. en 1.200 act. de 2.500 fr. lib.

Objet. — Exploitation agricole et immobilière à Marrakech et autres lieux.

Conseil. — MM. Georges Sabran <sup>3</sup>, présid. ; Georges Hoffet <sup>4</sup>, admin. dél. ; Marius Porte, Paul Meyer-May, Paul Charbin [1941 : secr. d'État au Ravitaillement], Jean Nesme, admin.

---

SOCIÉTÉ COMMERCIALE FRANÇAISE AU MAROC  
Anonyme au capital de 3.000.000 de francs  
Siège social à Lyon, 6, r. du Président-Carnot  
(*L'Information financière, économique et politique*, 11 août 1922)

Suivant délibérations en date des 28 janvier 1914 et 8 mai 1919, prises en conformité de l'article 8 des statuts, le conseil d'administration de cette société a décidé d'appeler les troisième et quatrième quarts des actions, soit au total la somme de 1.250 fr. par action.

En conséquence, ceux de MM. les actionnaires qui n'ont pas encore libéré leurs actions, sont priés de le faire d'ici au 12 septembre 1922, dernier délai.

Les versements seront reçus aux caisses de la société, 6, rue du Président-Carnot, a Lyon.

Le conseil d'administration.

---

COMMERCE COMMISSION.  
EXPORTATION  
Société Commerciale Française au Maroc  
(*La Journée industrielle*, 20 juin 1923)

Lyon, 18 juin. — Cette société au capital de 3 millions, dont le siège social est à Lyon. 10, quai Saint-Clair, a tenu le 29 mai une assemblée extraordinaire, qui a voté différentes modifications aux statuts et a autorisé le conseil d'administration à effectuer, à partir du 15 juin, un remboursement de 250 fr. par action, en réduisant le capital d'autant.

---

<sup>2</sup> Jean Nesme (Lyon, 26 septembre 1868) : des Établissements Latruffe et Nesme, transformés en 1924 en Établissements Lyonnais de teinture impression et apprêts (Eltia). En outre, administrateur des Établissements Georges Averly (outillage pneumatique), à Lyon (1919) et de société d'eaux minérales et de thermalisme à Vals-les-Bains (Ardèche)(1924-1925). Chevalier de la Légion d'honneur du 9 février 1923.

<sup>3</sup> Georges Sabran (1897) : fils d'Émile Sabran et de Sophie Boissonnet. Administrateur délégué de la Manufacture de velours et peluche J.-B. Martin de Tarare (1898) et de sa suite, la Manufacture de velours et peluche (1924). Administrateur de la Lugdunum (assurances)(1920) et des Soieries Sabran et Cie, à Lyon (1923). Établi en 1940 à North Hempstead, New York.

<sup>4</sup> Georges Charles Théodore Hoffet (30 novembre 1857-Mayenne, 18 juillet 1941) : frère d'Henri Hoffet (1865-1955), administrateur de la Compagnie française de cabotage des mers de Chine (1901) et de sa suite, la Compagnie de commerce et de navigation d'Extrême-Orient. Marié avec Alice Weyher, fille du constructeur de machines à vapeur et chaudières de Pantin (Weyher, Loreau & Cie, puis Weyher et Richmond). Il débute chez Chabrières, Morel et Cie, commerce de soies à Lyon. Administrateur (1920), puis administrateur délégué (1923) de la Fabrique G. Lafourcade et Bacconnier (tulle), à Lyon.

---

SOCIÉTÉ COMMERCIALE FRANÇAISE AU MAROC  
(*L'Information financière, économique et politique*, 28 mai 1924, p. 7, col. 2)

L'assemblée annuelle tenue à Lyon le 26 mai a approuvé les comptes de 1923 et renouvelé le mandat d'administrateur de M. G. Sabran. Délibérant ensuite en assemblée extraordinaire, les actionnaires ont décidé d'un nouveau remboursement sur le nominal des actions, à raison de 300 francs par titre, lequel sera effectué à partir du 15 juin.

---

SOCIÉTÉ COMMERCIALE FRANÇAISE AU MAROC  
(*L'Information financière, économique et politique*, 14 mai 1925)

Le conseil d'administration demandera à l'assemblée extraordinaire convoquée à Lyon pour le 28 mai la réduction du capital par remboursement partiel. Le capital actuel est de 2.340.000 francs.

---

SOCIÉTÉ COMMERCIALE FRANÇAISE AU MAROC  
(*L'Information financière, économique et politique*, 12 juin 1925, p. 2, col. 4)

Une assemblée extraordinaire des actionnaires tenue à Lyon a décidé de ramener le capital social de 2.340.000 francs à 1.800.000 francs.

Cette réduction est opérée par le remboursement d'une somme de 450 fr. brut par titre qui sera effectué à partir du 15 courant.

---

SOCIÉTÉ COMMERCIALE FRANÇAISE au MAROC  
S.A. frse au capital de 1,8 MF.  
Siège social : Lyon, 10, quai Saint-Clair.  
Registre du commerce : n° B-2.912  
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,  
*Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord*, 1926-1927, p. 845)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

composé de 3 à 7 membres, nommés pour 3 ans, propriétaires de 10 actions.  
SABRAN (Georges), 25, av. de Noailles, Lyon ; pdt ;  
HOFFET (Georges), 3, , quai Saint-Clair, Lyon ; adm. délégué ;  
MEYER-MAY (Paul), 67, bd Haussmann, Paris ;  
PORTE (Marius), 16, r. Romarin, Lyon ;  
NESME (Jean), 29, ch. des Pins, Lyon.

COMMISSAIRE AUX COMPTES

FAIST (Georges), 24, r. Fulchiron, Lyon.

Capital social. — 1,8 MF en 1.200 act. de 1.500 fr. À l'origine, 1 MF ; puis porté à 3 MF en 1.200 act. de 2.500 fr. ; ramené au chiffre actuel p. remboursement de 1.000 fr. par act.

Parts bénéficiaires. — 150.

Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; 5 % intérêt aux act. Le solde : 10 % au conseil ; 15 % aux parts ; 75 % aux act., sous déduction de tous prélèvements p. fonds de rés. spéciale.

---

AEC 1926/681 — Société commerciale française au Maroc,  
10, quai Saint-Clair, LYON.

Tél. : Barre 55-99. — Télég. : Socoma. — R.C. Lyon B 2.012.

Capital. — Société anon., fondée le 17 févr. 1912, 2.340.000 fr. en 1.200 actions de 1.950 fr. libérées. (Un remboursement de 250 fr. par action a été effectué en 1923, un autre de 300 fr. en 1924 sur le capital qui était primitivement de 3 millions.)

Objet. — Société immobilière à Marrakech et autres lieux.

Conseil. — MM. Georges Sabran, présid. ; Georges Hoffet, admin.-délégué ; Marius Porte, Paul Meyer-May, Jean Nesme, administrateurs.

---

SOCIÉTÉ COMMERCIALE FRANÇAISE AU MAROC  
(*L'Information financière, économique et politique*, 18 mai 1927)

À l'issue de l'assemblée annuelle qui se tiendra à Lyon le 31 mai les actionnaires auront, sur proposition du conseil, à se prononcer en assemblée extraordinaire sur la réduction du capital social par remboursement partiel.

---

Société commerciale française au Maroc  
(*Les Annales coloniales*, 21 mai 1932)

Le dividende proposé à l'assemblée générale qui doit se tenir à Lyon le 31 mai sera de 100 fr. brut pour les actions et 15 fr. 61 brut par part.

---

Société commerciale française au Maroc  
(*L'Information financière, économique et politique*, 2 juin 1932)  
(*La Dépêche coloniale*, 3 juin 1932)

L'assemblée générale qui s'est tenue le 31 mai à Lyon, a approuvé les comptes de l'exercice de 92.231 francs. Il sera réparti un dividende de 100 francs par action et 15 fr. 61 par part payable à partir du 1<sup>er</sup> juillet.

MM. Porte, Meyer-May, Hoffet ont été réélus en qualité d'administrateurs.

---

COMMERCE  
Société Commerciale Française au Maroc  
(*La Journée industrielle*, 14 juin 1936)

Lyon. — L'assemblée ordinaire, tenue récemment à Lyon, a approuvé les comptes de l'exercice 1935 et a voté la répartition des dividendes nets suivants: 105 fr. 60 au nominatif et 87 fr. 60 au porteur pour les actions et 151 fr. 10 au nominatif et 129 fr.



50 au porteur pour les parts. Ces coupons seront mis en paiement en deux fractions, les 25 juin courant et 25 octobre prochain.

---

AEC 1937/844 — Société commerciale française au Maroc,  
1, quai Saint-Antoine, LYON.

Tél. : Franklin 87-26. — Télég. : Socoma. — R. C. Lyon B 2.912.

Capital. — Société anon., fondée le 17 févr. 1912, 1.440.000 fr. en 1.200 actions de 1.200 fr. libérées. (Un remboursement de 250 fr. par action a été effectué en 1923, un autre de 300 fr. en 1924, un 3e de 450 fr. en 1925, un 4e de 300 fr. en 1927 sur le capital, qui était primitivement de 3 millions). — Parts : 150.

Dividendes : 1931, 100 fr. ; 1932, 120 fr. ; 1933, 1934, 120 fr. ; 1935, 120 fr.

Objet. — Société immobilière à Marrakech et autres lieux.

Conseil. — MM. Georges Hoffet, présid. et admin. délégué ; Auguste Dargent, Gustave Gacon, Claudius Blouin, administrateurs.

---

#### COMMERCE

Société Commerciale Française au Maroc  
(*La Journée industrielle*, 6 juin 1937)

Lyon. — L'assemblée ordinaire tenue récemment a approuvé les comptes de l'exercice 1936 et a voté la répartition des dividendes nets suivants, payables par moitié les 25 juin et 25 octobre prochains : 105 fr. 60 ou 98 fr. 40 au nominatif et 92 fr. 25 au porteur pour les actions et 61 fr. 70 au nominatif et 54 fr. 50 au porteur pour les parts.

---

#### SOCIÉTÉ COMMERCIALE FRANÇAISE AU MAROC (*BALO*, 17 septembre 1945)

Société anonyme au capital de 1.440.000 F entièrement libéré.

Lyon, 42, rue de l'Hôtel-de-ville.

R.C. Lyon B 2912

#### AVIS AUX ACTIONNAIRES

Première insertion.

MM. les actionnaires sont informés qu'en exécution des décisions de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 6 septembre 1945 et du conseil d'administration du même jour, la société procède à une augmentation de 960.000 F de son capital par l'émission au pair, contre espèces, de 800 actions nouvelles de 1.200 F chacune.

.....  
Les souscriptions et les versements seront reçus exclusivement à la Société marseillaise de crédit, agence de Lyon, 56, rue de l'Hôtel-de-ville. .

Toutes mesures seront prises par le conseil d'administration en exécution de la loi du 11 août 1911 pour sauvegarder les droits des actionnaires empêchés d'exercer leurs droits de souscription dans le délai imparti.

Le conseil d'administration.

---

AEC 1951/920 — Société commerciale française au Maroc, 42, rue de l'Hôtel-de-Ville, LYON.

Capital. — Société anon., fondée le 17 février 1912, actuellement au capital de 2.400.000 fr. — Parts : 150.

Dividendes bruts. — 1947 : 120 fr. ; 1948 : 150 fr.

Objet. — Société immobilière à Marrakech et autres lieux.

Conseil. — MM. Claude Blouin, présid. et dir. gén. ; Jean Gonin, Aimé Garcin, Robert Blouin, admin.

---